

## CONSEIL D'HONNEUR

Réunion statutaire du 2 mai 2018 à Paris

**Présents** : M. Jean Pierre SIUTAT – Président  
M. Jean COMPAGNON – Président délégué  
MM. Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Bernard GAVA, Michel RAT et  
Philippe RESTOUT

**Excusés** : Mme Edith TAVERT  
MM. Jean BAYLE LESPITAU, Michel BIZOT, Jean FORNO, Rémy GAUTRON,  
Jacques RAVIER,

**Assiste** : Léa DUMAS, secrétaire

**Invité** : Jean-Philippe GAUDICHAU

**Secrétaire de séance** : Michel RAT

### 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance. Il présente le projet du club 3.0 qui a pour objectif de répondre à l'évolution de la société et des modes de consommation du sport. En effet, de plus en plus de joueurs ne souhaitent pas participer aux compétitions mais simplement participer aux entraînements. Il est donc vital pour la FFBB de développer ses offres de pratiques.

Il revient ensuite sur les difficultés rencontrées par le monde du sport : suppressions des emplois aidés, baisses des financements publics et du CNDS. Il informe également les membres du Conseil d'Honneur, de la volonté du Président MACRON de modifier le système actuel de gouvernance du sport en donnant davantage d'autonomie aux Fédérations. Jean-Pierre SIUTAT ajoute qu'une réflexion est actuellement en cours sur ce sujet et qu'il lui paraît indispensable que les fédérations conservent leur lien délégataire avec l'Etat.

Il fait un point sur le rapport ONESTA qui préconise une distinction entre la Haute Performance et le Haut Niveau, c'est-à-dire les sports qui sont médaillables et ceux qui ne le sont pas. La question de pose donc de la supervision des équipes : qui de la Fédération ou de l'Agence de la Haute Performance en aura la charge ?

Jean-Pierre SIUTAT revient également sur le 3x3, nouvelle discipline olympique. Il rappelle que la FIBA souhaite développer cette pratique sans passer par les Fédérations Nationales mais en s'appuyant sur des promoteurs privés. De plus, les places attribuées aux Jeux Olympiques ne le seront pas en fonction des résultats sportifs des équipes mais en fonction du nombre de tournois organisé par chaque nation : en effet, les joueurs participants à des tournois cumulent des points et un classement est établi. La FIBA comptabilise le nombre total

de points accumulés par les 100 meilleurs joueurs de chaque nation et établit ainsi la liste des équipes retenues pour les Jeux Olympiques.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que la Fédération contrôle le développement du 3x3. Cela peut se faire, entre autres, grâce au Club 3.0 ou des promoteurs approuvés par la FFBB.

De plus, les Joueurs d'Intérêt Général pourront être mis à contribution par leurs clubs pour organiser des tournois et développer la pratique. La FFBB va recruter des « développeurs » chargés d'aider les clubs qui la souhaitent à développer le 3x3.

## **2. Informations du Président-Délégué**

Jean COMPAGNON donne des nouvelles des membres excusés et signale qu'il n'a pas pu joindre Jean FORNO dont les numéros de téléphone ne répondent pas.

## **3. Challenge du Fair Play « Jacques Dorgambide »**

Michel RAT informe les membres du Conseil d'Honneur que la Ligue Ile de France souhaite organiser un Challenge Régional du Fair Play.

Jean COMPAGNON ajoute que les remises des trophées pour la saison 2016-2017 s'étaient bien passées même s'il regrette qu'un des deux clubs concernés n'ait pas suffisamment communiqué autour de l'évènement à travers l'envoi de photos pour la remise de l'oriflamme.

Jean-Claude BOIS est chargé d'entrer en contact avec Thierry BALESTRIERE pour l'année prochaine.

## **4. Débat sur la place et le rôle des Conseils d'Honneur décentralisés, dans le cadre de la Territorialité**

Jean-Claude BOIS fait un rappel des règlements fédéraux qui concernent le Conseil d'Honneur.

Une discussion d'engagement concernant la place du Conseil d'Honneur Fédéral dans les Statuts de la Fédération et des Nouvelles Ligues.

Il en ressort que la Fédération intégrera un article sur le Conseil d'Honneur dans ses nouveaux statuts qui seront validés lors de la prochaine Assemblée Générale.

Il serait souhaitable que les futures Ligues se dotent d'un Conseil d'Honneur s'il n'est pas déjà créé. En tout état de cause, il ne pourra être concerné par des mesures disciplinaires.

Enfin, le Conseil d'Honneur ne voit pas la nécessité de créer des Conseils d'Honneur départementaux, alors que des Commissions « Patrimoine » y ont bien mieux leur place.

## **5. Etude d'une nouvelle candidature au Conseil d'Honneur**

Le Conseil d'Honneur étudie la candidature de M. Jean-Marc JEHANNO. Après discussion, le Conseil d'Honneur émet un avis favorable à la candidature et transmettra une proposition dans ce sens au Comité Directeur.

## **6. Questions diverses**

La prochaine réunion du Conseil d'Honneur se déroulera le vendredi 19 octobre à Avignon.

Compte tenu de la situation des transports, les membres désignés pour le prochain Comité Directeur des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> juin sont Michel RAT et Jean-Claude BOIS.